

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans

n°96

juin - juillet
2017

Un été de fêtes!

Zoom

Festival des Assos

Dossier

Les fêtes en photos

Et aussi

Les associations

Les écoles

Le portrait



www.saint-medard-deyrans.fr



ÉDITO



Chers amis,

Au soir du deuxième tour des élections législatives, Madame Sophie METTE a été élue Députée de notre circonscription. Je lui adresse mes félicitations et je souhaite saluer le travail effectué par Gilles SAVARY, qui a défendu avec beaucoup d'opiniâtreté les nombreux dossiers de notre territoire. Il a toujours été aux côtés des élus et notamment sur le sujet sensible de la LGV. Ce dossier, évoqué le 30 juin dernier, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association LGVEA, nous a permis d'entériner **l'annulation de la déclaration d'utilité publique (DUP) des aménagements ferroviaires au sud de Bordeaux (AFSB) prononcée par le tribunal administratif**. Dans l'attente du résultat des recours déposés contre la DUP des aménagements ferroviaires au nord de Toulouse (AFNT) et contre les lignes nouvelles (LN), nous notons les déclarations du Président de la République et de son ministre d'Etat, Nicolas HULOT qui prônent, en priorité, la rénovation des voies existantes et le recentrage des financements publics sur les trains du quotidien.

Enfin, ces dernières semaines qui marquent le retour de l'été, ont été particulièrement riches en événements sur notre commune. Les festivités ont débuté par la fête locale, la fête de la musique, « Un été sous les étoiles », suivie de la traditionnelle sardinade, organisée par le Stade Saint-Médardais. Tout ceci sous un soleil radieux et parfois une chaleur accablante. Je vous souhaite de très bonnes vacances à toutes et à tous.

Amicalement, votre Maire,

Christian TAMARELLE

Président de la Communauté de Communes



Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1300 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication,
avec la participation du service jeunesse
et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS IMPRIMERIE
Bimestriel - numéro 96 - Juin - Juillet 2017
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

*Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC*



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier Juin et juillet en fêtes !	6
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos locales	18
Portrait	19
Zoom Festival des Associations	20

Un été pour préparer la rentrée !

Dès la fin de l'année scolaire, les agents des services techniques ont investi les écoles communales. Comme chaque été, ils entreprennent des travaux de rénovation et d'agrément. Cet été, à l'école élémentaire, c'est la peinture extérieure qui va prédominer. En effet, les jeux au sol, ainsi que le parcours routier seront repeints et un nouveau jeu sera créé. L'extérieur de l'algeco sera lui aussi repeint. Dans les classes, quelques petits travaux seront réalisés.

Du côté de l'école maternelle, l'allée centrale de la cour de récréation sera repeinte, les jeux extérieurs réparés et dans les classes, de petits travaux de peinture et d'aménagements seront réalisés.

Des entreprises extérieures interviendront elles aussi, afin d'effectuer des travaux plus spécifiques. Au restaurant scolaire de l'école élémentaire, c'est un problème d'étanchéité du toit qui sera résolu. A l'école maternelle, une partie du système de chauffage sera remplacée, suite à des problèmes survenus l'hiver dernier. Les pièces qui étaient

chauffées à l'électricité, seront désormais au gaz, comme le reste de l'école.

Les enfants découvriront, après les « grandes vacances », les écoles prêtes à les accueillir, pour une nouvelle rentrée !



La commune d'hier et d'aujourd'hui



A gauche, la gare SNCF de Saint-Médard-d'Eyrans en 1970. A droite, le bâtiment en 2017, devenu communal et qui accueille désormais la maison des associations, le SIAEP et le point jeunes. Un exemple de réhabilitation réussie.



La mairie en prise directe

Résultat des élections législatives sur notre commune

Elections législatives - 1er Tour du 11 juin 2017

	Candidats	Nb de Voix	%
	LOUSTAU Fanny	4	0,4%
	RIVIERE DURIVAUULT Sophie	130	11,8%
Inscrits :	2256		
	DHERSIN Patrick	0	0,0%
	DUFRANC Michel	137	12,4%
Votants :	1120		
	BAUDE Dominique	48	4,4%
	DE JAEGER Xavier	8	0,7%
Exprimés :	1101		
	COURJAUD Antoine	5	0,5%
	SAVARY Gilles	225	20,4%
Blancs et nuls :	19		
	METTE Sophie	340	30,9%
	BERTHONNEAU Rémi	20	1,8%
	PAPIAU François	162	14,7%
	GUERNE Cristine	18	1,6%
	DELCAAMP Jean-Philippe	4	0,4%
Participation	49,65%		
TOTAL :	1101	100,0%	

Elections législatives - 2ème Tour du 18 juin 2017

	Candidats	Nb de Voix	%
	Sophie METTE	374	50,54%
	Gilles SAVARY	366	49,46%
Inscrits :	2256		
Votants :	867		
Exprimés :	740		
Blancs et nuls :	127		
Participation	38,43%		
TOTAL :	740	100,00%	

Attention aux moustiques !

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES **JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE** **JE COUVRE LES PÔTS ET CITERNES D'EAU** **JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES** **JE ME PROTÈGE**

COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

Dengue, chikungunya, zika PROTÉGEONS-NOUS !

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Nouvelle-Aquitaine¹.

Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières², être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et zika.

Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner
coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées,...

Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Couvrez les réservoirs d'eau
bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

ÉVITER LES PIQÛRES

Appliquez sur la peau des produits anti-moustiques surtout en journée. Demandez conseil à votre pharmacien ou médecin.

Portez des vêtements couvrants et amples.

Plus d'informations sur :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
www.signalement-moustique.fr

1. Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.
2. L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2ème piqûre à une personne saine.

Nouveaux tarifs de la cantine

A compter du 1^{er} septembre 2017, les tarifs de la cantine changent. En accord avec les élus et les parents d'élèves, la décision a été prise, en Caisse des écoles, d'augmenter le prix du repas, pour les enfants et les adultes :

- Enfant : 2,40€ (ancien tarif : 2,35€)

- Enfant (si 3 enfants scolarisés à Saint-Médard-d'Eyrans) : 2,22€ (ancien tarif : 2,17€)
- Adulte : 3,27€ (ancien tarif : 3,22€)
- Personnel communal : 2,67€ (ancien tarif : 2,62€)

Etat civil

Décès :

Jeanne-Jacqueline **GUÉRIN** épouse **NICOU**, le 14/06/2017

Jean de **SÈZE**, le 03/07/2017

Catherine **PAGÈS** épouse **BOUYSSÈS**, le 05/07/2017

Mariage :

Camille **SAINTIVES** et Renaud **LUNARDO**, le 24/06/2017

Laetitia **DUBOIS** et Anthony **PÉNOTE**, le 01/07/2017

Naissances :

Promesse **LEMAN**, le 18/05/2017

Alicia **BRUGNET**, le 19/05/2017

Sioban **JOUGLET HEYDECKER**, le 25/05/2017

Mehdi **GACEM**, le 31/05/2017

Louise **PETIT**, le 04/06/2017

Shem **LEMAN**, le 15/06/2017

Nina **VIAUD**, le 30/06/2017

Tina **VIAUD**, le 30/06/2017

Extraits du Conseil Municipal

du 23 mai 2017

Présents : 18 - Représentés : 2 - Absents : 3

> Approbation d'un protocole transactionnel et autorisation de M. Le Maire à le signer

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le protocole d'accord entre la Commune, le GAN Assurance d'une part, et Madame FERNANDES BOTELHO et Monsieur MONTEIRO d'autre part.

L'objet de ce protocole est de mettre fin amiablement à un litige survenu en raison de l'implantation d'un ralentisseur au droit de la maison de Monsieur MONTEIRO et Madame FERNANDES BOTELHO.

Monsieur le Maire donne lecture du protocole, dont il est proposé l'approbation. Le Conseil Municipal décide d'approuver le protocole d'accord transactionnel.

> Indemnité de conseil au Trésorier

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Jean-François LAPAQUELLERIE est actuellement le Trésorier de Castres-Gironde.

Il convient d'adopter une délibération, afin de fixer les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor Public, chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Le Conseil Municipal décide l'attribution de l'indemnité au Trésorier au taux de 100%.

> Adhésion au groupement de commandes « zéro pesticide »

En 2016 avec l'appui de la Communauté de Communes de Montesquieu (CCM) la commune a participé à l'élaboration d'un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles, dit « plan zéro pesticide ».

Parmi les actions inscrites en 2017, est envisagée la constitution d'un groupement de commandes, conformément à l'article 28 de l'ordonnance pré-citée, permettant aux collectivités engagées dans la démarche, de réaliser un achat commun en vue d'acquérir du matériel électrique de désherbage alternatif aux pesticides. L'achat dudit matériel en groupement de commandes fera l'objet d'une mise en concurrence passée selon la procédure adaptée.

Il est proposé de désigner la CCM comme coordonnateur du groupement de commandes. Elle engagera, à ce titre, la consultation, procédera à l'analyse des offres et à la notification du ou des marchés au(x) prestataire(s) retenu(s).

Chaque membre du groupement demeurera responsable de l'exécution technique et financière du marché qui le concerne, et éditera un bon de commande à destination du titulaire, à hauteur de son engagement de commande.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes concernant l'acquisition de matériel électrique alternatif au désherbage chimique et désigne la CCM comme coordonnateur de ce groupement de commandes.

> Adhésion à Gironde Ressources

Vu l'article L5511-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. »

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Gironde en date du 14 décembre 2016, ayant pour objet d'approuver la création de cet établissement public administratif,

Vu les statuts de l'agence technique départementale dénommée « Gironde Ressources »,

Compte tenu de l'intérêt pour la collectivité de l'existence d'une telle structure, le Conseil Municipal décide d'approuver les statuts de l'agence tech-

nique départementale « Gironde Ressources », d'adhérer à « Gironde Ressources », d'approuver le versement d'une cotisation, dont le montant sera fixé par l'assemblée générale et désigner le Maire, ainsi que son suppléant M. Bernard CHEVALIER, pour siéger au sein de « Gironde Ressources ».

> Rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes de Montesquieu et rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets

Conformément au décret n° 95-235 du 6 mai 1995, le Président d'un établissement public de Coopération Intercommunale est désormais tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, ainsi qu'un bilan de ses activités. Conformément à l'article L5211-39 du CGCT et après avoir pris connaissance des rapports, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes de Montesquieu et du rapport annuel 2016 du service de l'élimination des déchets.

> Convention entre le département et la commune adhérente au réseau partenaire « biblio.gironde »

En préambule, il convient de préciser que la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde et les bibliothèques et médiathèques municipales ou intercommunales qui bénéficient de son soutien, constituent le réseau partenaire « biblio.gironde ».

La présente convention a pour objet de définir le partenariat établi entre le département de la Gironde et la commune, en vue d'assurer et de développer l'activité de sa bibliothèque et des missions de lecture publique qu'elle met en œuvre.

Elle s'inscrit dans le cadre du « schéma girondin de développement des coopérations numériques et des bibliothèques » adopté lors de l'assemblée plénière du département en décembre 2016.

Afin de poursuivre le partenariat entre le département et la commune adhérente au réseau partenaire « biblio.gironde », il convient de signer cette convention.

Cette convention rend caduque toute convention précédente, qui porterait sur le même objet.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

> Jurés d'Assises

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en application des dispositions de la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 portant sur le jury d'assises et en vue de dresser la liste préparatoire 2018, il convient de procéder au tirage au sort.

Celui-ci s'effectue à partir de la liste électorale et concerne 6 personnes.

Ce nombre représente le triple du nombre de jurés, qui se rattachent à notre commune soit deux, conformément au tableau établi par la Préfecture.

> Subvention exceptionnelle

En réponse à la médiatisation de l'inauguration de la LGV Tours-Bordeaux, la coordination des associations Vigilance LGV organise à Pompéjac un événement culturel et festif « Manifest'actif les 30 juin et 1^{er} juillet 2017, pour exprimer l'opposition des habitants, des élus et des associations du Sud-Gironde à la poursuite des LGV vers Toulouse et Dax.

La coordination des associations Vigilance LGV sollicite la municipalité pour l'attribution d'une subvention de 50 euros ou 100 euros, pour aider à l'organisation de ces journées.

Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention d'un montant de 100 euros à la coordination des associations Vigilance LGV. Cette subvention sera versée à l'ordre de l'association LEA (Landes Environnement Attitude) qui est en charge de la gestion des comptes de la coordination.

Juin et juillet en fêtes

Fête locale, fête de la musique, « Un été sous les étoiles »... les occasions de faire la fête n'ont pas manqué ces deux derniers mois !



La fête locale, organisée par le Comité des Fêtes et la municipalité : musique, théâtre, repas, fête foraine, animations, week-end familial, bonne humeur...



Le fête de la musique : enfants, groupes, associations, repas entre amis, convivialité et musique !





Un été sous les étoiles, manifestation communautaire et municipale : concert, marché nocturne, repas, ciné plein air, convivialité et partage !



Maternelle, primaire et Ados : En photos !



Un Festival de la jeunesse tonique !

S'il y a bien une soirée, en cette fin d'année scolaire, que les enfants ne souhaitent pas manquer, c'est celle du Festival de la jeunesse. En effet, de la petite section au CM2, ils sont spectateurs, interprètes et parfois les deux ! Tout au long de l'année scolaire, au travers des TAP ou des ateliers périscolaires, ils pratiquent de nombreuses activités. Cette soirée est l'occasion, pour les équipes d'animations, de montrer aux parents le travail effectué par leurs enfants.

La soirée du vendredi 2 juin dernier a donc débuté par le « show » des maternelles. La salle a fait une ovation à la troupe de théâtre, qui a brillé par une remarquable interprétation. Puis, les plus petits ont fait bouger le public, avec une prestation de zumba endiablée. Les parents ont ensuite pu admirer l'agilité de leurs enfants, en regardant la vidéo du babygym.

En attendant la suite, un entracte/apéritif était offert, notamment avec un bar à mômes, dont les cocktails aux noms et aux couleurs originaux ont été très prisés par les enfants. C'est aussi un moment de partage et de convivialité entre parents et équipes d'animations.

Les primaires ont eux aussi enflammé la salle des fêtes. Plus d'une

heure trente de spectacle et vidéos ont tenu en haleine le public. Le programme était ambitieux : une vidéo montrant les multiples activités pratiquées lors des TAP, des percussions corporelles, du chant, du langage des signes, du cirque, de la zumba, des démonstrations de Capoeira et du théâtre. Les enfants ont relevé le défi avec des prestations de qualité, longuement applaudies !

Monsieur le Maire, accompagné de conseillers municipaux, a souhaité remercier le service jeunesse, les animateurs, les intervenants et l'association Dynamic's club, pour leur engagement au quotidien auprès des jeunes saint-médardais et rappeler que la municipalité apporte un soutien sans faille à la jeunesse.



Un public conquis

Quelle belle soirée du mercredi 28 juin à la salle des fêtes. En effet, les enfants de l'atelier théâtre du périscolaire étaient en représentation. Ils ont pu compter sur le public, venu en nombre, pour les encourager et les ovationner ! Parents, familles, copains d'écoles, élus... ils étaient environ 120, un record !

Ce sont les plus petits qui ont débuté la soirée, en interprétant la pièce « Le musée enchanté ». Ils ont épaté le public par leur interprétation et leur aisance sur scène. La pièce suivante a fini de conquérir les spectateurs. En effet, les huit interprètes de « La tournée des top bazar » ont chanté et dansé, ce n'était plus du théâtre, mais un vrai spectacle. Costumes, chorégraphies, interprétations... tous les ingrédients étaient réunis pour que le public salue comme il se doit les « stars » en finissant debout, à la fin de la représentation.

Le travail réalisé par Julien GOUGET, aidé d'Isabelle TURON pour les chorégraphies, a porté ses fruits. L'engouement pour l'atelier théâtre du périscolaire est tel, que cette année, deux créneaux étaient proposés, d'où les deux pièces présentées. Cette soirée fut la concrétisation de dix mois d'apprentissages et de répétitions.

En préambule, Julien a remercié les 19 enfants pour leur implication, les parents pour leur disponibilité et leur présence le soir même, ses collègues investis et bien entendu la municipalité, pour le soutien à cet atelier et l'aide matérielle apportée pour la représentation.

A l'issue de la soirée, les parents ont exprimé leur extrême fierté vis-à-vis de leurs enfants. Certains talents se sont révélés et attendent avec impatience les inscriptions à la rentrée !



APBA : La paléontologie, une science respectueuse au service de tous

Depuis plusieurs siècles, la paléontologie est une discipline scientifique accessible à tous et où l'amateur tient une place prépondérante. En effet, la paléontologie est née grâce à la curiosité de naturalistes très observateurs, qui ont dès le départ, constitué des cabinets de curiosités et contribué à jeter les bases de l'étude des fossiles.

Chacun en France peut chercher et récolter des fossiles librement, dans la mesure où certaines règles élémentaires sont appliquées. La première de toutes est bien évidemment le respect de la propriété d'autrui (domaine public ou propriété privée). Cela passe inévitablement par l'obtention d'une autorisation du propriétaire du terrain, objet des investigations scientifiques. La seconde, est celle de la fouille raisonnée. Il ne faut pas oublier qu'extraire des fossiles provoque irrémédiablement la destruction d'une partie des terrains investigués. Les prélèvements doivent donc être mesurés, en respect du milieu naturel, ainsi que du gisement fossilifère étudié, pour permettre aux générations futures, de profiter de ce géopatrimoine. La troisième règle enfin, est de permettre aux paléontologues professionnels d'accéder aux spécimens découverts, afin de faire progresser la science. D'ailleurs sur ce dernier point, la collaboration scientifique entre les paléontologues amateurs et professionnels est très précieuse, car elle permet aux premiers d'accroître leurs connaissances et aux seconds de profiter du temps de recherche sur le terrain, dont ils manquent cruellement.

Malheureusement, mi-2016 et début d'année 2017 ont été marqués par du vandalisme sur deux sites paléontologiques de renom, situés sur la commune de Léognan et dont l'un d'eux fait partie des sites stratotypiques du Burdigalien (étage géologique d'importance majeure pour la science). Le site du Coquillat a été littéralement attaqué à la pelle mécanique, tandis que celui du Pont-Saint-Martin a essuyé les innombrables coups de pelle et de pioche, le rendant méconnaissable et mettant en péril sa pérennité. Les responsables (ou devrait-on plutôt dire les irresponsables) de ces méfaits sont des amateurs isolés, ne

voulant surtout pas rejoindre de structures géoscientifiques organisées, comme l'A.P.B.A., et agissant en véritables égoïstes, jetant l'opprobre sur l'ensemble des paléontologues passionnés.



Ces fouilles sauvages ont fait vivement réagir les élus locaux, ainsi que les acteurs de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel sur le canton de La Brède, en prenant des mesures de police, pour éviter ce type de vandalisme et sanctionner ces délits. L'A.P.B.A. toute entière s'est associée à cette démarche et son Président, Frédéric Meunier, a fait parvenir un courrier au Maire de Léognan, au Président de la Communauté de Communes de Montesquieu et à la Présidente de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède, pour dénoncer ces actes odieux, irréparables et préjudiciables au monde de la recherche paléontologique.

Espérons qu'ensemble, nous découragerons tous ceux qui se marginalisent en opérant ainsi...

Stade Saint-Médardais : Bilan annuel

Les seniors du Stade Saint-Médardais ont bien terminé la saison 2016/2017, en apportant de nombreuses satisfactions à l'équipe dirigeante.

En ce qui concerne l'équipe fanion, les joueurs de Kévin PIRS ont conclu à une belle quatrième place dans une poule très difficile, un classement respectant le souhait de début de saison, à savoir le maintien. En terminant 2^{ème} de leur championnat, les seniors B accèdent à l'échelon supérieur, apportant une double satisfaction, puisqu'ils ont remporté la coupe des Présidents, lors des finales des coupes du district. Les résultats de l'équipe C sont également excellents. En terminant 1^{er} de leur poule, ils accèdent au niveau supérieur et ont remporté le titre de champion du district, en battant les premiers des autres groupes, à savoir l'équipe première de Cabanac et l'équipe B de Cadaujac.

Quant à l'école de football, notons dans l'ensemble d'excellents résultats. Sur les plateaux du samedi matin, les enfants de 6 à 9 ans ont parfaitement respecté le travail appris lors des entraînements, à la grande joie des parents et des éducateurs. Pour les catégories de 11 ans et 13 ans, les résultats ont été à la hauteur

de nos espérances, sachant que quelques joueurs supplémentaires auraient été les bienvenus. Pour les 15 et 18 ans, le sérieux et le travail fourni par les éducateurs ont permis à nos couleurs de briller face à d'excellentes équipes du Comité de Gironde.

Les féminines, pour leur deuxième année de compétition ont terminé leur championnat à une bien belle 4^{ème} place. En coupe du district, elles n'ont pu malheureusement ramener le trophée à la maison, comme l'année précédente, en échouant en demi-finale.

Afin de renforcer ses effectifs pour la saison 2017/2018, le club recherche des joueuses et joueurs de la catégorie 6 ans, jusqu'aux seniors, ainsi que des éducateurs.

Pour toute information : Jean Pierre ARHAB au 06 22 04 32 94

Composition du nouveau bureau suite à l'AG du 24 juin 2017 :

- > Président : Alain DUPOUY
- > Vice-Présidents : Jean-Luc GOVIGNON et Jean BEY
- > Secrétaire : Valérie LAGARDE
- > Trésorier : Jean-Dominique COCUT

Les Arruonais : Rugby loisir



En route vers une saison internationale !

Les Arruonais, association Saint-Médardaise de rugby-loisir, ont tenu leur assemblée générale fin juin, en présence de M. Christian TAMARELLE, Maire de la commune, de Pascal BARROUILHET, en charge des associations et de nombreux membres du club.

La saison passée a vu de nombreux joueurs nous rejoindre, pour donner un nouvel élan à notre équipe, qui a déjà plus de 20 ans d'existence. Ce renouveau se ressent à tous les niveaux : des entraînements plus suivis que jamais, la rencontre d'autres équipes, l'arrivée de sponsors locaux, qui nous ont permis d'acquérir équipements et maillots.

Dernière manifestation ambitieuse pour Les Arruonais, qui sont officiellement inscrits au BARCELONA RUGBY FESTIVAL. Fin septembre, nous irons en Catalogne rencontrer des équipes venant des quatre coins du monde (Iles britanniques, Australie, Argentine, Italie, Espagne, Tunisie,...) en participant à ce tournoi international renommé. Nous allons redoubler d'efforts au retour des vacances, pour ne pas y faire de la figuration et porter haut les couleurs de Saint-Médard-d'Eyrans !

Nous invitons toutes les personnes intéressées par ce programme alléchant, à prendre contact avec nous, quel que soit leur niveau (*via notre site arruonais.fr ou à la mairie de Saint-Médard-d'Eyrans*).



Pétanque : La vie du club



> Notre premier concours semi nocturne du 12 mai a connu un réel succès. 70 doublettes ont participé, avec une météo adéquate. Très belle soirée, qui nous incite bien sûr à recommencer l'année prochaine.

> Nous avons participé à plusieurs concours : une grande présence à celui du Cap Ferret le 19 mai, avec 4 triplettes et une super journée ; 2 triplettes au national vétérans de Preignac, sous une chaleur accablante. Sans oublier Andernos, Beautiran, Ayguemorte...

> Quant à notre équipe vétérans, après un début de championnat laborieux, avec 2 défaites (à Fontet et au Barp) elle s'est très bien ressaisie et a gagné les 3 derniers matches de sa poule en battant les premiers, Saint-Germain-la-Rivière et Cassy. Le match de barrage du 27 juin s'est soldé par une nette défaite face à Saint-Caprais. Mais l'aventure aura été très enrichissante, une belle équipe s'est constituée et tout cela dans un bon état d'esprit. L'année prochaine nous engagerons deux équipes vétérans.

> L'équipe senior a poursuivi son bout de chemin. Leader de sa poule, elle a rencontré l'ASCEE, le 9 juillet à Saint-Médard-d'Eyrans. Bravo au capitaine MARINHO et à son équipe.

Nous avons participé pour la première fois à la fête de la musique et vous avez pu apprécier les qualités de nos chefs cuisiniersgrillades, frites, crêpes...

> Le grand objectif de ce troisième trimestre sera bien sûr notre deuxième grande fête de la pétanque, qui se déroulera le 23 septembre, place de la Loi 1901. L'après-midi grand concours doublettes, concours de tir et de précision ouverts à toutes et tous, licenciés et non licenciés. Cette journée se clôturera par une grande soirée basque, avec repas et animations.

Nous vous espérons aussi nombreux que l'an passé.

> Nos concours nocturnes ont repris tous les mardis soir, là aussi ouvert à toutes et à tous. Lancement du bouchon à 21 heures, 3 parties.

> Le club continuera de participer aux nombreux concours des mois de juillet et août, sans oublier nos rendez-vous quotidiens. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, la pétanque est un sport à la portée de tous.

Nous serons présents au forum des associations, le 3 septembre 2017 et donc à votre disposition, pour tous renseignements.

*Pour toutes informations : 06 73 19 70 66
Alain LAVERGNE*

À très bientôt. Bonne pétanque. Bonnes vacances.



Associations



Comité des fêtes : Zoom sur le week-end de la fête de notre village !

Le Comité des Fêtes de Saint-Médard-d'Eyrans a eu le plaisir de présenter la troupe théâtrale «Thé en Vrac», le vendredi soir. Le samedi soir, le méchoui a ravi les papilles des participants, accompagné en musique par le groupe «KATCHA GROOVE». Après un tour à la fête foraine, les bambins ont partagé un moment familial en chanson... à la lueur des lampions ! La soirée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice !

Le dimanche... partage d'un moment fort en musique avec l'Harmonie des Graves et l'Acapella, dans l'église de Saint-Médard-d'Eyrans, suivi du dépôt de gerbe au Monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire, du Président du Comité des

Fêtes et des Anciens Combattants.

Le Comité des Fêtes, qui a passé un week-end formidable, remercie les partenaires, les bénévoles et les services de la mairie.

Toutes les petites mains qui veulent se joindre à nous seront les bienvenues et nous seront d'une aide précieuse !
(stmedardenfete@gmail.com)



Les Bonnes Affaires d'Eyrans fêtent leur 1^{er} anniversaire

Après un démarrage en douceur avec la bourse sports et loisirs en septembre 2016, la bourse aux jouets et puériculture a rencontré un franc succès au mois de novembre ! En mars dernier, la bourse aux vêtements printemps-été a bien fonctionné.

Prochaines dates à retenir pour 2017 :

- > Bourse aux vêtements automne-hiver : 14/15 octobre
- > Bourse aux jouets et puériculture : 11/12 novembre

Venez nombreux !

Vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur la page Facebook Les Bonnes Affaires d'Eyrans.

Merci aux bénévoles et à vous, grâce à qui, nous pouvons faire fonctionner cette association.

N'hésitez pas à nous contacter, afin de rejoindre notre équipe !

lesbonnesaffairesdeyrans@gmail.com

06.58.64.01.55 - 06.28.08.42.89





Familles Rurales : Le judo à l'honneur

Jules, Tess, Titouan

> Ceinture orange : Séraphin, Mattéo

> Ceinture verte : Tysha

> Ceinture violette : Abdelmajid

Nos Judokas attendaient avec impatience la date du 20 juin. A 19 heures, les parents, le professeur Dominique PICART, Monsieur le Maire, ses adjoints et conseillers, ainsi que les membres de l'association Familles Rurales, ont assisté à la remise des ceintures.

Un diplôme, un trophée et une nouvelle ceinture (marque du passage de grade) ont été remis à chaque élève :

> Ceinture blanc/jaune : Loïck, Ilan, Mathéo

> Ceinture jaune : Malone, Victor, Ines, Rebecca, Nathan, Annaëlle,

Monsieur PICART les a félicités, pour leur écoute, assiduité et sagesse.

Pour clôturer cette fête, nous avons levé le verre de l'amitié.

Familles Rurales vous souhaitent de bonnes vacances.

Les cours de Judo reprendront le mardi 5 septembre 2017.



HBSME : Merci !

Chers licenciés, Chers Parents de licenciés,

Comme chaque fin de saison, nous sommes heureux et remercions toutes les bonnes volontés pour nous aider dans la vie de notre club, de votre club.

Le 17 juin s'est tenue notre assemblée générale en présence de nos élus, nous avons ensuite fait jouer nos jeunes handballeurs contre leurs parents : l'ambiance fut garantie !

Cette année, le HBSME a organisé une sortie à Walibi, pour ses jeunes licenciés, afin de clôturer sa saison sportive. Les bons souvenirs sont encore dans l'esprit de chacun !

Nos différents collectifs se sont amusés lors de tournois girondins en ramenant en prime des trophées.

Les dossiers d'inscription pour l'année prochaine sont disponibles en téléchargement sur la page : <http://www.handball-saint-merd-d-deyrans.fr/se-licencier.html>

Cette année, petite nouveauté : le certificat médical n'est pas obligatoire pour le renouvellement - sauf problème, voir procédure dans le dossier.

Le HBSME vous souhaite un bel été !



TCSM : Une fin de saison sous le signe du renouveau

Marquée par la fin des championnats, le tournoi Open Jeunes, la fête du tennis et son assemblée générale, la fin de saison du TCSM aura été riche en émotions.

Le tournoi Open Jeunes nous aura permis d'assister à quelques belles rencontres, alors même que la fréquentation des jeunes du territoire a connu cette année une baisse significative, notamment en raison d'une absence totale de catégories féminines.

Dans le même temps, les coupes de Guyenne reprenaient leurs droits, avec nos deux équipes séniors masculines engagées respectivement en 5^{ème} et 6^{ème} série. Et chacune à son niveau a proposé des rencontres de belle facture. C'est ainsi que nos deux équipes assurent leur montée, respectivement en 4^{ème} et 5^{ème} série. D'excellents résultats, qui laissent augurer de biens belles choses pour les saisons à venir...bravo à vous tous messieurs.

La fête du tennis du 17 juin dernier aura permis à l'ensemble de nos jeunes de se retrouver et de profiter des derniers ateliers mis en place par Vincent, notre Diplômé d'État. Une journée sportive, centrée sur les jeux et ateliers ludiques, qui aura comblé petits et grands.

Par ailleurs, ce début de mois aura été marqué par l'assemblée générale du club, exceptionnellement avancée, cette année. En effet, Karine, qui l'avait déjà évoqué lors de la saison dernière, a souhaité raccrocher les raquettes. Et avec elle, une partie de son équipe se retire, tant la volonté de quelques-uns était grande de reprendre le

flambeau d'un club en excellente santé et en plein essor.

Pendant ces dix années, Karine n'aura eu de cesse de faire grandir le club, de pérenniser les actions initiées par notre ancien Président Daniel Masse, notamment au travers du tournoi Jeunes et de la formation. Formation initialement proposée aux plus jeunes, qui a ensuite été étendue au public adulte. C'est également à son initiative que le TCSM a définitivement fait le choix de salarier un Diplômé d'État. Les résultats sont là et le club ne s'en porte que mieux aujourd'hui, avec près d'une soixantaine d'enfants.

Un grand merci à vous madame la Présidente pour votre implication, votre disponibilité et votre gentillesse, tout cela dans un esprit parfaitement désintéressé, ce qui est loin d'être anecdotique dans l'univers du bénévolat, tel qu'il s'entend aujourd'hui. Merci également à Carine et Christophe, pour leur bonne humeur et les nombreux services rendus.

C'est donc véritablement une page qui se tourne en cette fin de saison, mais gageons que la future équipe aura à cœur de marcher sur ses traces, en proposant de nouvelles alternatives visant à étoffer les rangs de la section.

En attendant, l'équipe dirigeante du TCSM vous souhaite un bien bel été, avant une rentrée sportive sur les chapeaux de roue.

Du côté de l'école

Les kermesses en photos



Ecole Maternelle

La vie de l'école



La sortie de fin d'année a eu lieu lundi 3 juillet dernier à la Ferme du Chaudron magique, dans le Lot-et-Garonne. Ce jour-là, les classes de petits et de grands ont fait du fromage après avoir traité les brebis. Les classes de petits-moyens et de moyens-grands ont fait du pain. Tous les élèves ont visité la ferme et donné le biberon aux animaux. Une très bonne journée pour tous !

Un grand merci aux quatre mamans qui se sont occupées d'organiser une bourse aux jouets, deux soirs au mois de mai, à l'école maternelle. Les bénéfices ont permis d'acheter ce nouveau tricycle de pompiers aux enfants de l'école. Très bonne initiative pour nos petits.



Ecole Élémentaire

Encore une classe verte réussie

Alors que Saint-Médard-d'Eyrans souffrait de la chaleur, les élèves de CE2/CM1 de Madame Gascoin sont partis une semaine en classe verte, dans la vallée de la Soule en Pays basque, « sur les traces des bergers ».

Hébergés au château de Libarrenx, ils ont travaillé sur la faune et la flore de la vallée et des alpages, ont étudié les animaux du gave, appris à faire du feu, à s'essayer aux danses basques, à traire les brebis, à faire du fromage, à rencontrer les bergers

sur les cimes et partager avec leurs correspondants de Larrau, de magnifiques randonnées et des moments d'échanges interculturels.

Il est toujours très agréable et enrichissant de pouvoir partager avec ses élèves ce type d'enseignement. Que de souvenirs magnifiques et inoubliables !

Espérons que la future vente de bulbes d'octobre, permettra à nouveau d'organiser ce séjour pour l'année prochaine.



Culture bibliothèque et manifestations communales

Bibliothèque éphémère

Mercredi 5 juillet dernier, la bibliothèque communale a pris ses quartiers d'été, pour une journée. En effet, Sophie HERAUD, la responsable de la bibliothèque, a accueilli les lecteurs en extérieur, sous les arbres de la place de la Loi 1901. Pour l'occasion, elle avait créé un lieu bucolique, propice à la lecture d'été. Petits et grands se sont croisés, installés sur les canapés, poufs ou transats. Les habitués et les nouveaux lecteurs ont pu emprunter des livres, ou pratiquer des jeux mis à leur disposition.

En fin de matinée, elle a accueilli les classes de Madame DERBAL et Monsieur BRUNEAU. A quelques jours de la fin de l'année scolaire, les élèves ont pu profiter d'un moment de lecture et de jeux à l'extérieur de l'école. En début d'après-midi, quelques enfants du centre de loisirs primaire ont eux aussi fait un passage lecture et détente à la bibliothèque éphémère.

A 17 heures, l'heure du conte s'était aussi déplacée pour l'occasion. Sophie avait choisi un thème estival et propice à l'imagination « Oh mon batôooo ». Les enfants ont pu, au travers des lectures, chants et origamis de Sophie, capitaine pour l'occasion, découvrir le monde des pirates et ses secrets !

Une initiative originale qui ne demande qu'à recevoir toujours plus de lecteurs.

Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque pour l'été :

- En juillet, les mardis de 16h30 à 18h, mercredis de 15h30 à 17h30 et vendredis de 10h à 12h
- En août, les mercredis de 15h30 à 17h30



Lire, élire 2017... les résultats !

Encore une belle année de lecture pour nos jeunes saint-médardais de 6 à 16 ans, grâce à ce projet proposé par la Bibliothèque Départementale.

Une sélection de livres, des rencontres, des ateliers et un spectacle sont venus jaloner le parcours des 36 inscrits.

Le mercredi 28 juin, ils ont pu découvrir les résultats des votes :

- Sélection jaune : « Je suis la méduse »
- Sélection bleue : « La poudre d'escampette »
- Sélection verte : « Space Boulettes »

➤ Sélection orange : « La tristesse de l'éléphant »

Le Maire, Christian TAMARELLE, s'est fait un honneur de leur remettre à chacun le chèque-lire, offert par le département, en les félicitant et les encourageant à pratiquer la lecture, source d'enrichissement personnel.

Un goûter leur a été offert pour clore cette rencontre. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, avec de nouvelles découvertes littéraires !



Animations d'août et septembre :

Concours de book face

Tout l'été, pour tous - envoyez vos photos par mail

Voir Sophie

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredis 30 août et 20 septembre
10h30/11h30

0 à 3 ans - sur inscription

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 22 septembre - 17h/18h

Jeux pour tous !

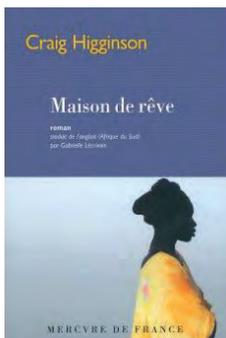
sur inscription

L'heure du conte

À la bibliothèque - Mercredi 30 août et vendredi 15 septembre - 17h/18h

Les coups de coeur du club de lecture

Nous donnons rendez-vous à toutes celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, pour ce tour du monde littéraire, le mardi 26 septembre à 18h30.

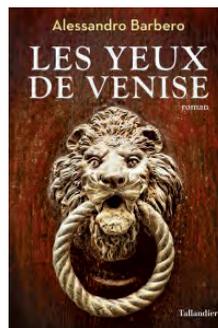


► Une magnifique maison, une des plus belles de cette jolie vallée sud-africaine... oui, une maison de rêve. Et pourtant... elle vient d'être vendue et ses propriétaires sont aujourd'hui âgés, malades.

C'est le soir, Patricia compte ses derniers cartons, fait le bilan de sa vie, avant le grand départ. Richard, son mari, perdu dans les brumes de la maladie d'Alzheimer, erre dans le jardin en marmonnant

des phrases dépourvues de sens. Mais peut-être en ont-elles ? Les images, les noms, les bribes de souvenirs se mêlent pour faire revivre un passé que tous ont voulu oublier. La mort de Grace, la jolie fille qui travaillait à la laiterie, ils savent que ce n'était pas un accident mais un meurtre. Et quand revient Looksmart, le jeune Zoulou qui a grandi là et tant aimé Grace autrefois, les vérités les plus douloureuses seront mises au jour.

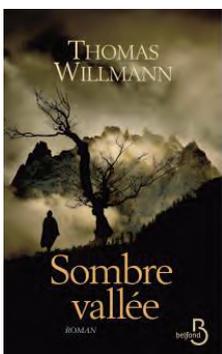
Un livre magnifique, dur, porté par une écriture d'une grande poésie, qui a séduit toutes les lectrices du club.



► Venise, 1582. Michele, jeune maçon, est fou amoureux de la ravissante Bianca. Accusé de s'être publiquement révolté contre le sénateur Lippomano, le garçon est banni et, sans avoir le temps de dire adieu à sa femme, embarque sur une galère. Désormais seule dans la cité des Doges, Bianca, brisée par le chagrin, pour ne pas sombrer dans la misère, rentre au service de la terrible dame Faustina. Tenace et orgueilleuse, la jeune fille n'a plus qu'une seule idée en tête : retrouver Michele.

Dans ce formidable roman d'amour et d'aventures, Alessandro Barbero nous plonge au coeur de la Sérénissime, dans le dédale de ses ruelles et de ses venelles, entre les palais des seigneurs et le ghetto, et, de Naples à Constantinople, de la Crète à Chypre, il nous entraîne dans un extraordinaire périple en mer peuplé de corsaires, d'assassins, d'espions et de renégats.

« Un roman historique, d'amour et d'aventure, trépidant... jusqu'à la fin ! Je l'ai adoré ! » Aline



► « Dès les premières pages, l'atmosphère est lourde, mais envoûtante. La montagne rude, un village encaissé, quasiment au bout du monde, juste relié par un chemin entre deux parois rocheuses, accessible avant que la neige ne tombe !

Un peintre avec un accent étranger, qui arrive juste avant la neige, mais qui n'est pas que cela... ses tableaux sont comme une cartographie du village. Ce village, où les hommes sont soumis à une seule famille dominante. Certaines pages sont affreusement « dures » à lire. Ce livre ne peut pas laisser indifférent. Je l'ai dévoré en 3 jours ». Chantal

« On est tout de suite plongé dans l'histoire. Les paysages, très détaillés, sont aussi mystérieux et rudes que ses personnages. Il y a très peu de dialogues, mais l'histoire énigmatique attise tant la curiosité, qu'on lit ce livre d'un trait ! ». Martine



Défi Bookface

Bookface ? Ce mot désigne un photomontage qui met en scène des couvertures de livres. Il s'agit de se prendre en photo avec un livre de façon à créer une impression de continuité entre l'image et la réalité. Pour tous, tout l'été !

Envoyez vos photos par mails à Sophie : bibliotheque@saint-medard-deyrans.fr

A NOTER : Le marché hebdomadaire n'aura pas lieu le dimanche 13 août

Stationnement interdit sur les espaces verts

La commune de Saint-Médard-d'Eyrans est dotée de nombreux parking ou autres lieux de stationnement. De plus, les habitants ont la possibilité de stationner leur véhicule devant chez eux. **Mais cela n'empêche pas, malheureusement, le stationnement des véhicules sur les espaces verts communaux.** Pourtant, l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits et gênants sur les pelouses, plantations ou tout autre espace vert.

Rappelons qu'un espace vert est un lieu dédié à la promenade, au bien-être et à l'embellissement de notre commune. Le stationnement ou l'arrêt des véhicules peuvent altérer ou dégrader les efforts fournis par la municipalité, destinés à préserver et à embellir le paysage communal. De plus, cela peut aussi gêner les agents en charge de l'entretien.

Seuls sont tolérés à s'arrêter et stationner sur les espaces verts, les véhicules de sécurité, d'urgence et de secours, ainsi que ceux

de service et d'entretien.

Adoptons tous un comportement citoyen. En respectant notre patrimoine et en faisant preuve de bonne volonté, nous conservons la qualité de notre cadre de vie.



Halte aux déchets !

La Communauté de Communauté de Montesquieu a choisi de s'engager dans un Programme Local de Prévention des Déchets,

qui prévoit une baisse de 10% de déchets produits d'ici 2020. Voici quelques comportements à adopter :



Accueil des Nouveaux habitants

Le **dimanche 3 septembre prochain**, se tiendra le Festival des associations, nouvelle formule. A ce titre, l'accueil des nouveaux arrivants aura lieu ce même-jour. En effet, si vous êtes arrivés sur la commune depuis septembre 2016, **vous êtes conviés, à partir de 12h30, place de la Loi 1901, à un accueil par la municipalité ainsi qu'à un apéritif.**

N'hésitez pas à remplir le coupon situé en dernière

page du présent numéro, ou à vous inscrire directement à l'accueil de la mairie (05 56 72 70 12).

Nous vous attendons nombreux, afin d'échanger, de vous connaître et de vous présenter le village et ses attraits. De plus, vous pourrez profiter des activités proposées et rencontrer le monde associatif Saint-Médardais.

Laurent MAURAT, Comité des fêtes

Laurent MAURAT est le nouveau Président du Comité des fêtes, une association emblématique de la commune. Nous lui avons posé quelques questions, qui vous permettront de mieux le connaître ou le découvrir et de vous donner envie de rejoindre, pourquoi pas, cette association très conviviale.



➤ **Le Comité des fêtes avait déjà une Présidente, pourquoi ce changement de bureau ?**

Effectivement, l'association est très ancrée sur la commune et je ne suis pas son premier Président. J'ai succédé à Christine COSSET, qui a quitté ses fonctions pour des raisons personnelles et je salue tout l'engagement qu'elle a pu

avoir lors de son mandat et les idées qu'elle a apportées durant celui-ci.

➤ **Pourriez-vous vous présenter auprès des lecteurs ?**

J'ai 48 ans, je suis responsable transport dans une entreprise située à Saint-Médard-d'Eyrans. Je suis marié et père de trois enfants. Originaire de Pessac (en Gironde), j'ai aménagé sur la commune en 1998, quand la société pour laquelle je travaille s'est implantée sur la zone de la Prade. J'aime beaucoup le rugby et je pratique le VTT dans la région.

➤ **Pourriez-vous nous parler des activités du Comité des fêtes ?**

Le Comité des fêtes a pour but d'animer le village,

en créant et organisant des événements pour tous. Nous organisons plusieurs manifestations durant l'année, tel que le spectacle de Noël, que nous offrons à tous les enfants du village (avec l'association Familles Rurales), un vide grenier au printemps (avec le Dynamics club) et nous gérons aussi l'organisation de la traditionnelle fête locale au mois de juin.

➤ **Parlez-nous de l'avenir de l'association...**

Nous sommes six bénévoles au sein du Comité des fêtes, ce qui est trop peu. Je profite d'ailleurs de cette tribune, pour faire un appel à toute personne qui souhaiterait s'investir dans le Comité des fêtes. Elles sont les bienvenues !

Nous avons des idées et des projets, mais à ce jour c'est le manque de bénévoles qui nous freine. N'hésitez pas à nous contacter par mail si vous souhaitez nous rejoindre : stmedardenfete@gmail.com



Le bureau du Comité des fêtes

- Président : Laurent MAURAT
- Trésorière : Christelle BERGER
- Secrétaire : Delphine PUISSANT
- Membres bénévoles : Evelyne LEBAS, Eric LAVILLE, Karine BARROUILHET.

Zoom

FESTIVAL DES ASSOCIATIONS

**DÉCOUVRIR
RENCONTRER
S'INSCRIRE
ÉCHANGER
PARTAGER**

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

NOUVELLE FORMULE

Place de la Loi 1901

- > 10h ouverture du festival
- > 10h / 12h30 accueil sur les stands des associations
- > 12h30 accueil des nouveaux habitants
- > Repas ouvert à tous
- > 14h45 / 17h démonstrations / initiations
- + Jeux et animations pour les enfants
- + Buvette

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants seront accueillis par Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, cette manifestation sera suivie d'un apéritif de bienvenue.
Merci de confirmer votre présence au 05 56 72 70 21 ou contact@saint-medard-deyrans.fr



COUPON RÉPONSE ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

A RETOURNER EN MAIRIE POUR LE 29/08/2017

NOM : Prénom :

Adresse :

Nouvel habitant depuis le :

Participera à l'accueil des nouveaux habitants, le dimanche 3 septembre 2017 à 12h30, place de la Loi 1901

Nombre de personnes :

Mairie de Saint-Médard-d'Eyrans

9, avenue du 8 mai - 33650 SAINT-MÉDARD-D'EYRANS - Tél. : 05 56 72 70 21 E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr

Agenda

Août / Septembre
2017

- > Mercredi 30 août :
Club des bébés lecteurs
- 10h30/11h30 - bibliothèque
- > Mercredi 30 août :
L'Heure du conte - 17h/18h
- bibliothèque
- > Dimanche 3 septembre :
Festival des Associations
et accueil des nouveaux
habitants - à partir de 10h -
place de la Loi 1901
- > Lundi 4 septembre :
Rentrée scolaire
- > Vendredi 15 septembre :
L'Heure du conte - 17h/18h
- bibliothèque
- > Mercredi 20 septembre :
Club des bébés lecteurs
- 10h30/11h30 - biblio-
thèque
- > Vendredi 22 septembre :
BIBENJEUX - 17h/18h -
bibliothèque
- > Samedi 23 septembre :
Fête de la pétanque - place
de la Loi 1901
- > Mardi 26 septembre :
Club de lecture - 18h30 -
bibliothèque
- > Samedi 30 septembre :
Loto du Dynamic's club -
20h - salle des fêtes